Communiqué de presse

Fabrication d'ameublement : patronat et syndicats font front commun pour réclamer un plan d'urgence

À Paris, le 3 novembre 2026,

Face à l'aggravation de la crise qui frappe la fabrication française de meubles et de panneaux à base de bois, et dans un contexte de concurrence déloyale accru, l'Ameublement français, l'UNAMA et quatre organisations syndicales unissent exceptionnellement leurs voix. Ensemble, ils portent un diagnostic : la crise structurelle appelle une réponse collective. Dix propositions concrètes sont sur la table pour relancer la consommation, restaurer la compétitivité et garantir une concurrence loyale. Le message aux pouvoirs publics est clair : l'inaction coûtera plus cher que le plan d'urgence.

C'est une démarche exceptionnelle dans l'industrie française : la totalité des organisations patronales syndicales représentatives d'une branche décident de parler d'une seule voix pour alerter les pouvoirs publics sur l'urgence économique et sociale de leur filière. L'Ameublement français et l'UNAMA, avec la CFDT, la CGT, FO et la CFE-CGC, portent ensemble un diagnostic partagé et dix propositions pour un plan d'urgence en faveur de la fabrication française de meubles et de panneaux à base de bois.

Un an après avoir alerté sur une « filière en danger », les organisations constatent une nouvelle dégradation de l'activité. Plus de la moitié des emplois du secteur ont disparu en 25 ans, dont plus de 2 500 au cours des trois dernières années. Au premier semestre 2026, plusieurs entreprises emblématiques de l'industrie du meuble ont également annoncé des plans de licenciements d'ampleur.

Face à cette situation, les organisations ont fait le choix de dépasser leurs intérêts respectifs pour porter des solutions communes. Leur conviction : la sauvegarde de cette industrie ne relève plus seulement des enjeux propres à ses entreprises et à ses salariés. Elle engage la souveraineté industrielle française, l'emploi dans les territoires et la transition environnementale.

« Nous ne pouvons pas nous résigner à voir disparaître progressivement une industrie qui fait vivre des milliers d'entreprises et de salariés dans nos territoires. Nos fabricants sont prêts à investir, à innover et à accélérer leur transformation, mais ils ne peuvent pas relever seuls les défis auxquels ils sont confrontés, notamment face à une concurrence qui ne respecte pas toujours les mêmes règles. Avec ce front commun, nous adressons un message clair aux pouvoirs publics : il existe des

solutions concrètes pour soutenir la demande, restaurer la compétitivité de notre industrie et rétablir des conditions de concurrence équitables. Ces dix propositions doivent maintenant se traduire en décisions. L'enjeu est de donner à la fabrication française les moyens de continuer à produire, à employer et à innover en France. » **déclare Arnaud Visse, Président de Ameublement Français.**

Une crise structurelle qui appelle une réponse collective

Les difficultés de la filière s'expliquent par plusieurs facteurs convergents : un marché immobilier historiquement bas, une consommation freinée par le manque de confiance des ménages et une concurrence jugée déloyale de produits importés, notamment depuis la Chine et commercialisés sur des places de marché en ligne.

Pour répondre à cette crise, le plan d'urgence demandé par les acteurs de la branche s'articule autour de trois priorités : relancer la consommation de meubles fabriqués en France, restaurer la compétitivité de l'industrie et garantir une concurrence loyale.

Parmi les mesures proposées, plusieurs leviers visent directement à soutenir la demande et à favoriser les débouchés de la production française. Les organisations préconisent notamment d'autoriser, pendant deux ans, le déblocage de sommes allant jusqu'à 10 000 euros sur les plans d'épargne logement (PEL) pour l'achat de meubles neufs. Elles souhaitent également faire des marchés publics un levier de développement pour les fabricants français, en limitant le poids du critère prix à moins de 50 % de l'évaluation des offres et en renforçant la place des critères qualitatifs, notamment environnementaux et sociaux.

Le plan préconise par ailleurs plusieurs mesures destinées à restaurer la compétitivité des entreprises : baisse des impôts de production pour les industries manufacturières, création d'un dispositif de suramortissement pour accélérer la modernisation de l'appareil productif et adoption de l'intelligence artificielle industrielle, ou encore mise en place d'une fiscalité plus favorable aux produits fabriqués dans des conditions environnementales et sociales vertueuses.

Les organisations demandent également le renforcement des moyens de lutte contre la concurrence déloyale, en intensifiant les contrôles des produits importés, en facilitant les enquêtes associant les différentes autorités compétentes et en rendant plus accessibles les dispositifs européens de lutte contre le dumping.

Enfin, elles demandent une révision de la trajectoire des écocontributions de la filière, un soutien renforcé aux métiers d'art et aux entreprises artisanales, ainsi qu'une meilleure valorisation du bois dans les usages industriels et le recyclage matière.

Plusieurs de ces propositions pourraient s'inscrire dans les prochains textes budgétaires, notamment le projet de loi de finances pour 2027, ou dans les véhicules législatifs identifiés par les organisations.

Un enjeu de souveraineté industrielle et d'emploi dans les territoires

Si patronat et syndicats ont choisi de porter ensemble ces propositions, c'est aussi parce que la filière joue un rôle structurant dans l'économie française. Elle représente 40 000 emplois salariés et 14 400 entreprises, dont 75 % sont implantées hors des grandes métropoles.

Au-delà de l'activité industrielle, les organisations mettent en avant la contribution environnementale d'une production française nettement moins carbonée que les produits importés. Elles soulignent également la capacité de la filière à valoriser les meubles en fin de vie : selon les données présentées dans leur diagnostic, 97 % des meubles sont valorisés, dont deux tiers par le recyclage matière.

Préserver cette industrie, c'est donc maintenir des emplois et des savoir-faire au cœur des territoires, soutenir une offre de meubles de qualité et renforcer la capacité de production nationale.

Par ce front commun inédit, les organisations patronales et syndicales appellent les pouvoirs publics à apporter une réponse rapide et coordonnée. Elles entendent désormais engager le dialogue sur la mise en œuvre des dix mesures proposées, estimant que le coût de l'inaction serait durablement supérieur à celui du plan d'urgence.

« Quand une filière voit disparaître plus de la moitié de ses emplois en 25 ans, il est plus que temps de se mobiliser de manière unitaire. Le fait que l'ensemble des partenaires sociaux de la branche parlent aujourd'hui d'une seule et même voix est un signal fort : malgré des sensibilités différentes, nous partageons le même constat d'urgence et la même volonté d'agir. Avec ces dix propositions, nous ne nous contentons pas d'alerter : nous avançons des solutions concrètes pour relancer la consommation, restaurer la compétitivité de nos entreprises, rétablir des conditions de concurrence plus équitables et assurer la pérennité des emplois. Derrière la fabrication française de meubles et de panneaux à base de bois, ce sont des travailleurs et des travailleuses, des savoir-faire et une capacité industrielle ancrés dans nos territoires qui sont en jeu. Nous attendons désormais des pouvoirs publics qu'ils se saisissent de ces propositions et apportent une réponse à la hauteur de l'urgence. » **ajoute Astrid Dumoulin, Secrétaire Nationale de la FNCB-CFDT**

À propos de l'Ameublement français
Organisation professionnelle de la fabrication d'ameublement et de l'aménagement des espaces de vie, l'Ameublement français accompagne ses adhérent·es sur les marchés nationaux et internationaux, encourage l'innovation et les savoir-faire, et œuvre pour une filière durable. Avec le soutien du CODIFAB, elle porte des actions collectives et fait rayonner l'excellence industrielle et l'art de vivre à la française. (www.ameublement.com)

À propos de l'UNAMA
L'Union nationale de l'artisanat des métiers de l'ameublement est l'organisation professionnelle des artisans de la filière. Elle défend leurs intérêts auprès des pouvoirs publics et des institutions, et valorise la diversité des métiers et des savoir-faire artisanaux de l'ameublement. (www.unama.org)

À propos de la CFDT
La Confédération française démocratique du travail est une organisation syndicale de salarié·es. Attachée à un syndicalisme réformiste, elle défend les droits des travailleurs et des travailleuses par la négociation, le dialogue social et la construction de compromis avec les employeurs. La CFDT s'engage au quotidien pour améliorer les conditions de travail et faire entendre la voix des salarié·es toutes catégories confondues et dans tous les secteurs. (www.cfdt.fr)

À propos de FO
Force Ouvrière est une confédération syndicale de salariés. Elle revendique son indépendance vis-à-vis des partis politiques et des pouvoirs publics, et défend la négociation collective et les conventions collectives comme garanties des droits des salariés. (www.force-ouvriere.fr)

À propos de la CGT
La Confédération générale du travail est la plus ancienne des confédérations syndicales françaises. Elle défend les intérêts des salariés, des retraités et des privés d'emploi, et porte des revendications en matière de salaires, de conditions de travail et de protection sociale. (www.cgt.fr)

À propos de la CFE-CGC
La Confédération française de l'encadrement est le syndicat des cadres, ingénieurs, techniciens et agents de maîtrise. Elle représente l'encadrement dans toutes les branches professionnelles et défend ses spécificités dans le dialogue social. (www.cfecgc.org)

Contacts presse (Agence Babylone)
Florence Obermayer – florence.obermayer@babylone.fr - 0663384259
Laure de Linares - laure.delinares@babylone.fr - 0678263402